

Le Président

Monsieur Frank BELLION
Président
CCI métropolitaine Bretagne ouest
1, place du 19ème RI
29200 BREST

Saint-Denis, le

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre courrier du 15 novembre 2021 adressé à Monsieur Jean Pierre Farandou et pour votre mobilisation en faveur du développement du transport de marchandises par voie ferrée à partir des plateformes portuaires nationales. Comme vous l'avez indiqué, le Gouvernement a demandé l'inscription du port de Brest au réseau RTE-T. Cette inscription a été confirmée par le projet de révision du règlement RTE-T publié par la Commission Européenne le 14 décembre dernier et nous nous en félicitons.

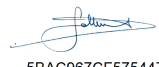
La réalisation du RTE-T participe de la stratégie pour des mobilités durables et intelligentes engagée par la Commission et par notre Gouvernement et largement partagée par SNCF Réseau. Nous nous employons en effet au quotidien à participer à la décarbonation du secteur des transports en modernisant notre réseau, en adaptant notre offre de sillons, ou en accueillant de nouveaux acteurs.

Dans cette perspective, l'inscription du port de Brest au réseau central du RTE-T est porteuse d'opportunités. Comme vous le précisez, cela permettra de développer le transport ferré depuis ce point logistique central, vers l'ensemble de la région bretonne – et particulièrement Rennes – et le reste du territoire national. Ce développement participera au respect des objectifs climatiques fixés par le Green Deal, à l'amélioration de la compétitivité du port et de ses activités, et plus largement, à une dynamisation du potentiel industriel de la région Bretagne, dans un contexte de concurrence internationale et européenne accrues.

Demeure la question de la mise en œuvre d'ERTMS de la voie ferrée, que vous soulevez à juste titre. Concernant cette dernière, nous travaillons actuellement avec le Gouvernement afin de bâtir une trajectoire nationale de déploiement d'ERTMS conforme aux besoins du marché, de l'interopérabilité et aux obligations réglementaires qui s'imposent à nous. Comme vous le savez, dans le cadre bâti par le Nouveau pacte ferroviaire, SNCF Réseau n'est pas en mesure de financer sur ses fonds propres le déploiement d'ERTMS. Si les subventions européennes représentent une opportunité dont par ailleurs SNCF Réseau se saisit pleinement – notre réseau a bénéficié de près de 1 Md€ de contributions européennes pour ses projets sur la période 2014 – 2021 – celles-ci ne prévoient qu'une couverture partielle des dépenses engagées par opération.

Ainsi, un dialogue constructif avec l'État et les parties prenantes devrait, dans les mois à venir, permettre de construire une trajectoire viable pour chacun des acteurs du système, dans le respect des compétences de chacun.

En vous remerciant une fois encore de votre mobilisation sur ce sujet majeur, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

DocuSigned by:

5BAC967CF575447...
Luc LALLEMAND